

FICHE D'INSCRIPTION 2022

LIEU DU CAMP DE JOUR:

Complexe Élodie-P.-Babin

2235, route Édouard-VII, Saint-Philippe, QC J0L 2K0



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
Prénom :	Date de naissance :		
Tél. :	Âge au 30 septembre 2022 :		
Adresse :	Année scolaire actuelle :		
Ville :	Code postal :		
Personnes à contacter en cas d'urgence, autorisées à venir chercher votre enfant (autres que l'un des deux parents) :			
1. Nom :	Lien :	2. Nom :	Lien :
Tél. :	Cell. :	Tél. :	Cell. :
Mon enfant est autorisé à partir seul : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

2. PARENTS OU TUTEUR

Nom du père :	Nom de la mère :				
Adresse : Même <input type="checkbox"/>	Adresse : Même <input type="checkbox"/>				
Tél. :	Bur. :	Cell. :	Tél. :	Bur. :	Cell. :
Courriel :	Courriel :				
Garde de l'enfant : Père et mère <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>					
Pour émission du relevé 24 (obligatoire)	Nom du parent payeur :	NAS :			

3. HORAIRE ET TARIFICATION

DATES	SERVICE DE GARDE	SORTIES
<input type="checkbox"/> 1) 27 juin au 1 ^{er} juillet* 70 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 25 \$	<input type="checkbox"/> 1) -
<input type="checkbox"/> 2) 4 au 8 juillet 80 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 30 \$	<input type="checkbox"/> 2) 6 juillet - Parc Safari 30 \$
<input type="checkbox"/> 3) 11 au 15 juillet 80 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 30 \$	<input type="checkbox"/> 3) 13 juillet - Centre de plein air l'Estacade 30 \$
<input type="checkbox"/> 4) 18 au 22 juillet 80 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 30 \$	<input type="checkbox"/> 4) 20 juillet - Biodôme et Planétarium 30 \$
<input type="checkbox"/> 5) 25 au 29 juillet 80 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 30 \$	<input type="checkbox"/> 5) 27 juillet - Récré-O-Fun 30 \$
<input type="checkbox"/> 6) 1 ^{er} au 5 août 80 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 30 \$	<input type="checkbox"/> 6) 3 août - Centre des sciences de Montréal 30 \$
<input type="checkbox"/> 7) 8 au 12 août 80 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 30 \$	<input type="checkbox"/> 7) 10 août - Canyon Escalade et Musée d'archéologie 30 \$
<input type="checkbox"/> 8) 15 au 19 août 80 \$	<input type="checkbox"/> Matin & soir 30 \$	<input type="checkbox"/> 8) -

CHANDAIL 15 \$

A = Adulte • J = Jeune

- J-Small J-Med. J-Lar.
 A-Small A-Med. A-Lar.

Obligatoire pour les sorties

FORFAITS ÉTÉ COMPLET**

- A) Camp de jour 560 \$
 B) Camp de jour et service de garde 710 \$
 C) Camp de jour et sorties 710 \$
 D) Camp de jour, service de garde et sorties 860 \$

TOTAL :

* 4 jours (Fermé le 1^{er} juillet - Fête du Canada) ** Aucune taxe applicable

RELEVÉ 24

Il est de l'obligation du parent payeur de remplir toutes les sections de son dossier au moment de l'inscription et de nous informer de tout changement. À défaut, la Ville ne pourra produire le relevé 24 pour les frais de garde de l'enfant inscrit.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Nous acceptons les paiements en argent comptant, chèques et carte débit. Les chèques doivent être datés de la façon suivante :

1^{er} paiement : 7 avril

3^e paiement : 2 juin

2^e paiement : 5 mai

4^e paiement : 23 juin

Vous pouvez également payer par **carte de crédit Visa ou MasterCard** en procédant à l'inscription en ligne, à partir de notre site Internet :

ville.saintphilippe.quebec/camp-de-jour

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Aucun remboursement ni changement dans les semaines choisies ne sera accordé après le 27 juin 2022. Après cette date, le remboursement sera accordé UNIQUEMENT sur présentation d'une attestation médicale prouvant l'incapacité de l'enfant à participer aux activités. À ce moment, la Ville procédera au remboursement au prorata des semaines restantes.
- Abolition des frais administratifs pour les annulations des inscriptions cette année.
- Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons en lien avec la COVID-19, la Ville procédera au remboursement au prorata des semaines restantes.
- Dans le cas où la Ville devait annuler le camp de jour et/ou le service de garde et que vous nous avez déjà transmis votre paiement, vous serez remboursé au prorata des semaines restantes ou en totalité si celui-ci n'avait pas débuté.

Toute demande de remboursement doit être effectuée par écrit à l'adresse courriel suivante :

vracine@ville.saintphilippe.quebec

ENVOYER LE FORMULAIRE

Nom et prénom du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Date de la signature